




T@mT@m/CFTC.FAE

Fédération CFTC des Fonctionnaires et agents de l'Etat - 2bis, quai de la Mégisserie - 75001 PARIS

Téléphone : 01 40 13 80 88 - Fax : 01 40 13 80 89

 cftcfae@free.fr  <http://www.cftc-fae.fr>  facebook.com/groups/CftcFAE

N°288 - Le 4 septembre 2013

Retraites : La CFTC ne participera pas au mouvement du 10 septembre : Le communiqué de la Confédération

En ce qui concerne les retraites dans la Fonction publique, la CFTC FAE a obtenu le maintien du calcul sur les 6 derniers mois, mode de calcul équitable qui aboutit à un taux de remplacement public/privé pratiquement égal.

Nous continuons notre lutte pour obtenir un bon lissage de la nouvelle augmentation des cotisations retraites (+0,3 points alors que les fonctionnaires subissent déjà une hausse progressive des cotisations pour atteindre en 2020 le niveau du privé : 10,80%).

Nous continuons la lutte pour obtenir la prise en compte de la pénibilité, des progrès dans la « gestion des âges » pour les seniors, une mise à plat de la contribution solidarité de 1% que seuls subissent les fonctionnaires, l'égalité des bonifications pour les mères qui doivent passer de 6 mois à un an comme dans le privé.

Et bien d'autres combats pour supprimer les injustices faites aux fonctionnaires.

Pour l'ensemble de la réforme voici le positionnement confédéral :

Le communiqué confédéral :

REFORME DES RETRAITES

LA CFTC NE PRENDRA PAS PART A LA JOURNEE D'ACTION DU 10 SEPTEMBRE

Le Bureau confédéral, réuni le 2 septembre 2013, a décidé que la CFTC ne prendrait pas part à la journée d'action nationale du 10 septembre contre la réforme des retraites. Des considérations de fond comme de forme ont motivé sa

décision.

Sur le fond, la CFTC a déjà fait connaître et réaffirme sa position suite aux déclarations du Premier ministre la semaine dernière. Pour rappel, elle considère avoir été en grande partie entendue au regard de ses principales attentes. Parmi celles-ci, la pérennisation de notre système par répartition ou encore la correction de certaines inégalités touchant les femmes, les jeunes, les personnes handicapées. Il y aurait donc **une contradiction à manifester contre une réforme que la CFTC juge nécessaire**. Une réforme qui permet d'avancer sur des sujets souvent effleurés, trop rarement concrétisés tels que la prise en compte des situations de travail dites pénibles.

Certes, de nombreux points restent à préciser. C'est le cas par exemple des conditions de la refonte du dispositif de majoration pour enfants (actuellement, 10% de majoration pour les familles de 3 enfants et plus) ou encore des conditions d'ensemble du financement de la protection sociale. Sur ces sujets la CFTC reste en alerte. Sa mobilisation et sa détermination toujours intactes privilégieront dans les jours qui viennent et au-delà d'autres formes d'action que la traditionnelle et prévisible journée d'action dont la liste des mots d'ordre croît aussi vite que son air de « déjà vu ». C'est malheureusement encore le cas cette année avec cette journée d'action sur fond de réforme des retraites.

Les formes d'action privilégiées par la CFTC sont la marque d'un syndicalisme actuel de construction sociale. Moins visibles, moins bruyantes... elles n'en sont pas moins opérantes ! Les avancées et/ou les sécurités obtenues en faveur des salariés par la CFTC depuis le début de l'année, qu'il s'agisse des retraites, des couvertures complémentaires, du compte personnel de formation, des accords « jeunes » ou de sécurisation de l'emploi, en apportent la preuve ! Ces formes d'action ont pour nom NEGOCIATION, CONTRIBUTION active et responsable à toute concertation sur les sujets relevant de sa compétence.